

# LA CFDT SE MOBILISE CONTRE LA PÉNIBILITÉ

Face à la mobilisation syndicale, la loi du 9 novembre 2010 sur les retraites a concédé le maintien du départ à 60 ans pour les salariés déjà atteints dans leur santé et ayant une incapacité permanente partielle (ou IPP) consécutive à un accident du travail ou à une maladie professionnelle.

Ce dispositif médicalisé est loin de compenser l'inégalité de traitement face à la retraite des salariés exposés aux facteurs de pénibilité, usés prématûrément et ayant une espérance de vie réduite.

Aujourd'hui, la loi prévoit un cadre contraint et restrictif de négociations. Pour autant, la CFDT compte bien s'en saisir pour obtenir le maximum de résultats pour l'ensemble des salariés.

## Ce que veut la CFDT

### Négocier la prévention de la pénibilité

- Pour limiter les durées d'exercice de travaux pénibles et ne laisser aucun salarié exposé aux risques pendant tout son parcours professionnel, il faut **anticiper les parcours et prévoir les mobilités professionnelles**.
- **Pour les seniors**, prendre en compte la pénibilité, c'est éviter qu'ils soient exclus de leur emploi en raison de l'usure professionnelle.
- **Pour les jeunes**, l'attractivité des métiers réputés pénibles sera renforcée s'ils ont, dès l'origine, la perspective à long terme d'un déroulement de carrière qui prenne en compte la pénibilité.

.../...

## Négocier une compensation équitable pour chaque salarié exposé

- La négociation de la compensation de la pénibilité prévue par la loi ne doit pas être seulement favorable aux salariés des plus grosses entreprises et des branches professionnelles les plus structurées.

## Faire reconnaître les effets différés de la pénibilité

- La CFDT pèsera pour que **dans la réflexion sur une réforme systémique des retraites à venir dès 2013**, la pénibilité soit reconnue comme génératrice d'effets différés et permette une réduction de la durée d'activité.

**Le 31 mai, les militants de la CFDT organisent une journée de lutte contre la pénibilité, avec des réunions d'information ouvertes à l'ensemble des salariés.**

**Venez nombreux !**

... RENDEZ-VOUS AVEC LA



**Cfdt**  
des choix, des actes

**Date / Lieu / Heure**